CRITIERES DES RECOMPENSES

Médailles et lettres FFBB

- Médailles d'or : remises à l'AG FFBB
- Médailles d'argent : remises à l'AG de Ligue des Hauts-de-France
- Médailles de bronze : remises aux réunions générales des clubs des districts
- Lettres de félicitations : remises aux réunions générales des clubs des districts

Toutes les demandes de récompenses sont à envoyer à votre district.

➢ Conditions d'attribution

– Lettre de félicitations (LF) : 3 ans au moins au service du basket ;
– Médaille de bronze : 5 ans au moins au service du basket (2 ans après LF au minimum) ;
– Médaille d'argent : 5 ans après la médaille de bronze (au minimum) ;
– Médaille d'or : 5 ans après la médaille d'argent (au minimum), **en ayant une activité particulièrement méritante**.

Médailles et lettres CDNBB

➢ Quotas

– 10 médailles d'or
– 20 médailles d'argent
– 50 médailles de bronze
– 100 lettres de félicitations

Ces quotas sont soumis à modification en fonction du nombre de licenciés du département.

➢ Conditions d'attribution

– Lettre de félicitations (LF) : 3 ans d'ancienneté continus (être majeur) ;
– Médaille de bronze : Lettre de félicitations + 2 ans supplémentaires (au minimum) ;
– Médaille d'argent : Médaille de bronze + 5 ans supplémentaires (au minimum) ;
– Médaille d'or : Médaille d'argent + 5 ans supplémentaires (au minimum).

Toutes ces récompenses sont remises lors des réunions générales des clubs de district.

Médailles et lettres DISTRICT

Chaque district concerné décide des quotas et des conditions d'attribution de ses médailles et de ses lettres de félicitations. Celles-ci sont remises aux récipiendaires lors des réunions générales des clubs du district concerné.

ESPACE BASKET
30 rue Albert Hermant
CS 50101
59133 PHALEMPIN

Tél. 03 20 16 93 70 (Choix 2)
Mail : cdnbb@nordbasketball.org

Commission Récompenses :
recompenses@nordbasketball.org

nordbasketball.org

Médaille de la Jeunesse et des Sports et de l'Engagement Associatif

Des lettres de félicitations, des médailles de bronze, d'argent et d'or peuvent être proposées auprès des organismes compétents de l'Etat, via un imprimé particulier. Il existe deux promotions par an. Ces dernières sont prévues au 1er janvier et 14 juillet de chaque année. Les clubs ayant la volonté de réaliser cette demande par le biais du CDNBB devront respecter les délais suivants :

- Médaille de bronze : 15 août ou 15 mars au plus tard ;
- Médaille d'argent et d'or : 1er juillet ou 1er janvier au plus tard.

De la même façon, des « Palmes du bénévolat » peuvent être proposées. N'hésitez pas à nous contacter.

Chronologie à respecter

- **Avant le 30 novembre :** Transmission des demandes des clubs aux districts (délai de rigueur)
 - District Maritime : M. Daniel VANSTEENE : daniel.vansteene59210@gmail.com
 - District Sud : M. Valentin LECLERCQ : vleclercq@nordbasketball.org
 - District Terrien : MM. Stéphane HERBAUT et Julien MONTMORENCY : dterrien2@orange.fr
- **Décembre :** Etude des districts sur les demandes des clubs puis transmission au Comité Départemental du Nord de Basket-Ball (CDNBB) ;
- **Janvier :** Etude par le CDNBB des dossiers transmis et proposition à la Ligue pour les demandes fédérales ;

Gestion des demandes

Il appartient aux responsables « récompenses » de chaque district d'étudier et de valider les demandes en fonction des propositions reçues (sur le formulaire adéquat).
Chaque district transmet ensuite les documents (demandes FFBB et CDNBB) au Comité Départemental du Nord de Basket-Ball.
Enfin, les districts qui octroient leurs récompenses sont totalement libres et responsables de leur choix.

Tableau de référence

Les contrôles et saisies se feront uniquement sur FBI afin que nous puissions tous travailler sur les mêmes supports.
Mme Flavie MANIA saisira l'ensemble des récompenses du CDNBB ainsi que les lettres de félicitations et médailles de bronze fédérales sur FBI.
En cas de litige ou de questionnement, MM. HERBAUT et MONTMORENCY restent à votre disposition. Mme Flavie MANIA est votre principale interlocutrice au siège du CDNBB.

Transmission des documents

Les clubs peuvent télécharger les demandes de récompenses sur le site du CDNBB à tout moment.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter les membres de la Commission Récompenses (MM. Stéphane HERBAUT : 06 61 75 68 10 et Julien MONTMORENCY : 06 49 67 70 99).